

InnovFin - Financement européen de l'innovation

A Newton's cradle with five silver spheres hanging from thin wires against a blue background. The spheres are arranged in a diagonal line from the bottom left to the top right. Each sphere has a yellow five-pointed star on its surface. The largest sphere is on the far left, and the smallest is on the far right.

Le dispositif « InnovFin - Financement européen de l'innovation » du Groupe Banque européenne d'investissement (BEI & FEI) se présente sous la forme d'une série d'outils de financement intégrés et complémentaires adaptée aux projets de recherche et d'innovation. Mis en place pour tous les secteurs admissibles au titre du programme Horizon 2020 de l'Union européenne (UE), les outils de financement relevant du dispositif InnovFin mettent en œuvre un large éventail de prêts, de garanties et de financements de type apports de fonds propres qui peuvent être adaptés aux besoins des innovateurs. Le soutien financier est octroyé directement par la Banque européenne d'investissement (BEI) ou par un intermédiaire financier qui bénéficie de garanties ou de contre-garanties par le Fonds européen d'investissement (FEI).

L'innovation - Force motrice de l'économie européenne

Interview avec M. Alessandro Tappi, Head of Guarantee, Securitisation & Inclusive Finance, European Investment Fund (EIF)



L'innovation est une force motrice de l'économie européenne. Quels sont, selon vous, les ingrédients d'un écosystème européen favorable à l'innovation ?

L'innovation (plus précisément, la recherche et le développement) représente une grande partie de la valeur ajoutée de l'économie européenne : environ EUR 300 milliards du PIB européen (soit environ 2%). Pour créer un environnement favorable à l'innovation, il faut d'abord un cadre juridique stable et harmonisé. L'Europe y travaille de façon constante, il y a ainsi des réglementations sur les aides d'État, sur les règles de concurrence au sein de l'Union. Il y a toutefois des aspects à améliorer, comme par exemple les règles fiscales qui sont encore différentes et qui peuvent créer une concurrence entre les États qui freine la mise en place d'un cadre favorable à l'innovation sur le long terme. Cet environnement est indispensable afin d'attirer les preneurs de risques : investisseurs et entrepreneurs. De plus, l'action publique est nécessaire afin de démarrer des projets innovants que le secteur privé ne peut soutenir seul en raison des risques et des coûts d'amorçage trop élevés. Cette action doit idéalement catalyser des fonds privés afin de limiter le coût pour les collectivités et de favoriser les projets viables.

La première étape vitale du soutien à l'innovation (où le risque est le plus important) est le transfert technologique qui permet d'avoir un effet multiplicateur sur toute la chaîne de l'innovation. Rien que sur le mandat Horizon 2020 de la Commission européenne, un effet de levier d'environ EUR 125 millions est attendu. Ce soutien permet la croissance de la plus petite start-up jusqu'aux plus grands groupes à travers toutes les phases de développement.

L'innovation est un facteur clé pour développer son entreprise. Avez-vous des conseils à donner aux chefs d'entreprise désireux de booster l'innovation et la créativité ?

Un premier conseil pour les entreprises existantes est de ne pas s'endormir sur leurs lauriers. Nous sommes dans une économie globale où la concurrence est forte. Les entreprises, pour être pérennes sur le long terme, doivent renouveler leurs offres de biens et services de plus en plus souvent. Dans un monde de concurrence globale et de mobilité des facteurs de production, l'Europe ne peut pas être compétitive uniquement sur ses coûts de production ; pour créer de la valeur ajoutée à long-terme, il nous faut investir dans de nouveaux produits et des procédés innovants. Pour les start-ups et les nouveaux entrepreneurs, il ne faut pas hésiter à prendre le temps de chercher les structures et les aides adéquates pour mettre toutes les chances de leur côté afin de réussir à bien leurs projets. Je pense en particulier aux pôles de compétitivité, aux incubateurs et aux différentes structures déjà en place où celles-ci peuvent obtenir facilement des contacts avec des investisseurs, d'autres start-ups mais également des aides juridiques et financières.

Pour booster l'innovation, de multiples programmes d'aides sont disponibles à toutes les étapes de développement de l'entreprise (de la start-up à la grande entreprise). Ces aides ont pour but de favoriser la prise de risque grâce, par exemple, à un accès facilité à différentes sources de financement (capital, financement bancaire, subventions...) ou l'accès à une assistance technique. Ces mécanismes favorisent aussi l'esprit d'entreprise dans la mesure où ils protègent le patrimoine de l'entrepreneur ou de l'entreprise qui s'engage dans des activités risquées tel que la recherche et le développement.

Combien d'entreprises ont bénéficié d'un financement au titre du dispositif InnovFin au sein de l'UE depuis sa mise en place en 2004 ? Et au Luxembourg ?

Actuellement, la garantie InnovFin, développée grâce au soutien de la Commission européenne, a permis de soutenir plus de 8.100 entreprises en Europe à travers plus de 9.500 prêts accordés pour un montant total dépassant les 4.2 milliards d'EUR. Ce chiffre étant en constante augmentation grâce au succès considérable de ce mandat et par conséquent encourageant fortement les institutions financières à joindre leurs forces avec le FEI.

L'enveloppe d'InnovFin ne couvre pas seulement les PME mais a un spectre beaucoup plus large allant de la start-up jusqu'aux grandes entreprises. Cependant, le nombre croissant d'entreprises bénéficiant du programme est largement induit par le segment des PME et des petites ETI.

Le FEI collabore avec un grand nombre d'institutions financières (Banques, Fonds, Institutions Promotionnelles...) à travers 39 pays en Europe et associés¹. Au Luxembourg, nous coopérons avec plusieurs banques qui ont déjà financé pas moins de 64 entreprises pour un montant total de plus de 48 millions d'EUR.

¹ Horizon 2020 Associated Countries : http://ec.europa.eu/research/participants/data/ref/h2020/grants_manual/hi/3cpart/h2020-hi-list-ac_en.pdf

InnovFin - Un instrument de financement adapté aux projets de recherche et d'innovation

Le dispositif **InnovFin - Financement européen de l'innovation** est une initiative conjointe du Groupe Banque européenne d'investissement (Banque européenne d'investissement (BEI) et Fonds européen d'investissement (FEI) et de la Commission européenne au titre du programme Horizon 2020. InnovFin vise à faciliter et à accélérer l'accès aux financements pour les entreprises et autres organismes innovants en Europe. L'un des principaux freins à la mise en œuvre d'activités de R&I est l'insuffisance des fonds disponibles à des conditions acceptables pour les entreprises innovantes, car leurs investissements font intervenir des produits et des technologies complexes, des marchés non éprouvés et des actifs incorporels. Pour surmonter ces obstacles, l'UE et le Groupe BEI ont uni leurs efforts afin de mobiliser des financements et permettre à des entreprises, pour lesquelles il serait autrement malaisé d'obtenir des fonds, d'investir dans la R&D. Les produits InnovFin font l'objet de mises à jour régulières afin de répondre aux demandes des marchés de niche qui pâtissaient d'un manque d'accès aux financements et pour renforcer les complémentarités avec le Fonds Européen pour les Investissements Stratégiques (FEIS).

Early-Stage Entreprises	SMEs	Corporate	Science	Thematic Finance	Advisory
InnovFin Technology Transfer InnovFin Business Angels InnovFin Venture Capital InnovFin Fund-of-Funds	InnovFin SME Guarantee	InnovFin Emerging Innovators InnovFin MidCap Guarantee InnovFin Corporate Research Equity	InnovFin Science	InnovFin Energy Demo Projects InnovFin Infectious Diseases InnovFin Thematic Investment Platforms	InnovFin Advisory
Early-Stage Entreprises, SMEs and Small Midcaps < 500 Employees Intermediated Equity Financing	SMEs and Small Midcaps < 500 Employees Intermediated Debt Financing	SMEs, Midcaps, Large Caps, SPVs Direct and/or Intermediated Financing (including equity type)	Research Institutes, Universities, Research Organisations Direct Financing (including equity type)	SMEs, Midcaps, possibly Large Caps, SPVs Direct and/or Intermediated Financing (including equity type)	Public and Private Sector Promoters Financial Advisory
Direct products: [white box] Indirect products: [diagonal lines box] Direct or Indirect products: [solid grey box]					
<small>Note: InnovFin Large Projects succeeded by InnovFin Emerging Innovators InnovFin MidCap Growth finance is deployed under the European Fund for Strategic Investments (EFSI) since November 2016</small>					

Pour plus d'information

Site internet de la BEI : www.eib.org
 Site internet du FEI : www.eif.org

FOCUS SUR INNOVFIN SME GUARANTEE

Le volet **InnovFin SME Guarantee** est un dispositif spécifique pour les PME innovantes, inspiré de l'ancien Mécanisme de Financement avec Partage des Risques (MFPR) mis en place au début des années 2000 dans le cadre du 7^{me} programme-cadre de recherche et de développement technologique de l'UE. Sa mise en œuvre est assurée par des intermédiaires financiers qui bénéficient, à ce titre, de garanties ou de contre-garanties du Fonds européen d'investissement (FEI) pour une partie de leurs pertes potentielles.

Dont
8,4 Mrd EUR
signés

Financements
approuvés au
titre du FEIS*

9 Mrd EUR

* Financements au titre du FEIS combinés à d'autres ressources gérées par le FEI

LE FEI EN CHIFFRES

LE FEI EN BREF

Le FEI est une institution financière européenne faisant partie du groupe BEI et spécialisée dans le financement à risques pour l'entrepreneuriat et l'innovation dans l'UE. Sa mission consiste à aider les PME en Europe à innover et à se développer en facilitant l'accès aux financements et à répondre aux besoins du marché en agissant comme un investisseur contracyclique.

- Fondé en 1994
- Institution financière européenne faisant partie du **groupe BEI**
- **Mission principale** : Soutenir les PME en Europe en leur facilitant l'accès au financement

- **Activité** : Elaborer et développer des instruments de **capital-risque**, de **garantie** et de **microfinance** spécifiquement adaptés à ce segment de marché. A travers son rôle, le FEI supporte les objectifs de l'UE en matière d'**innovation**, de **R&D**, d'**entrepreneuriat**, de **croissance** et d'**emploi**.

- **Zone géographique** : UE28, EFTA
- Distribution de fonds à travers des intermédiaires financiers (Délégation totale)

- **Structure de l'actionariat** :
 - **BEI** : **63,7%** (Actionnaires de la BEI : 28 Etats membres de l'UE)
 - **Commission européenne** : **24,3%**
 - **24 institutions financières européennes** : **12%**



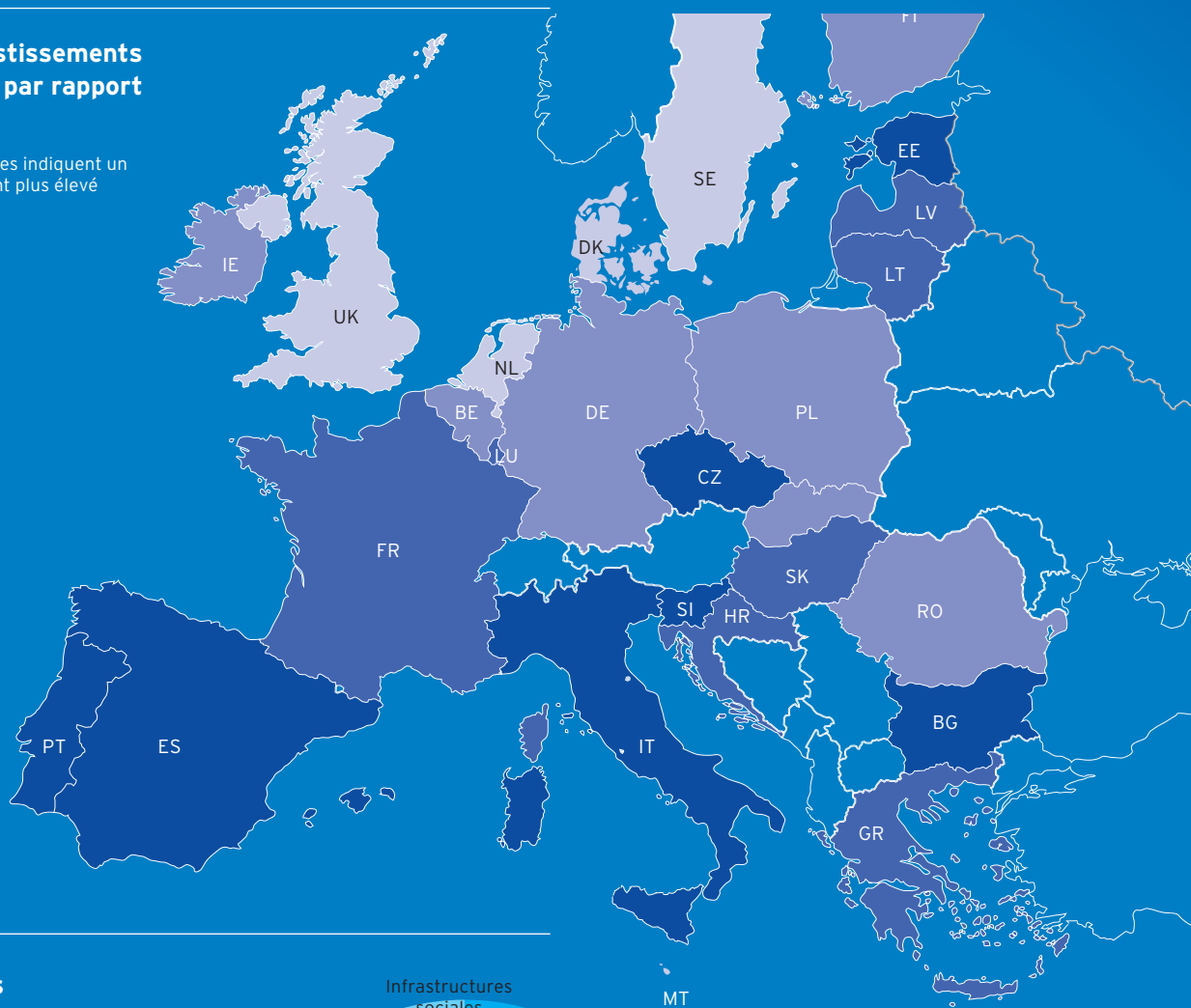
Total des investissements liés aux
approuvées au titre du FEIS

74,5 Mrd EUR

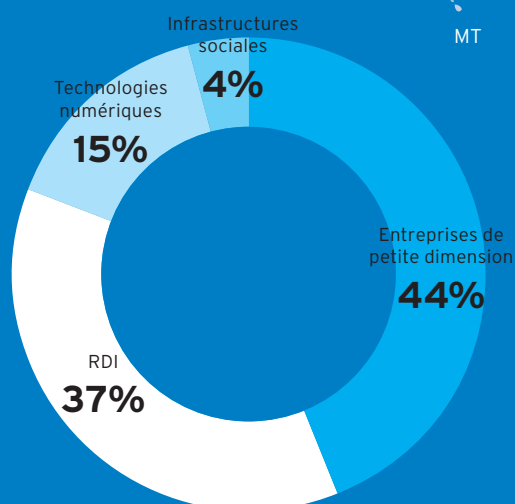
**Nombre de PME
potentiellement bénéficiaires :
plus de
416 000**

Volume des investissements au titre du FEIS par rapport au PIB**

Les couleurs plus foncées indiquent un
volume d'investissement plus élevé



Investissements au titre du FEIS par secteur**



**Sur la base des opérations approuvées

Aperçu du dispositif InnovFin SME Guarantee

De quoi s'agit-il ?

- InnovFin SME Guarantee est une garantie ou une contre-garantie fournie par le FEI aux intermédiaires financiers afin d'encourager le financement par emprunt des PME et des petites ETI (Entreprises de taille intermédiaire) innovantes (jusqu'à 499 employés) et donc afin de faciliter l'accès au financement pour ces entreprises.
- Cette garantie pour PME permet aux intermédiaires financiers (i.e. banques et autres établissements de crédits) d'offrir un financement à des conditions favorables aux PME innovantes au sein de l'Union européenne.

Quelles sont les entreprises éligibles ?

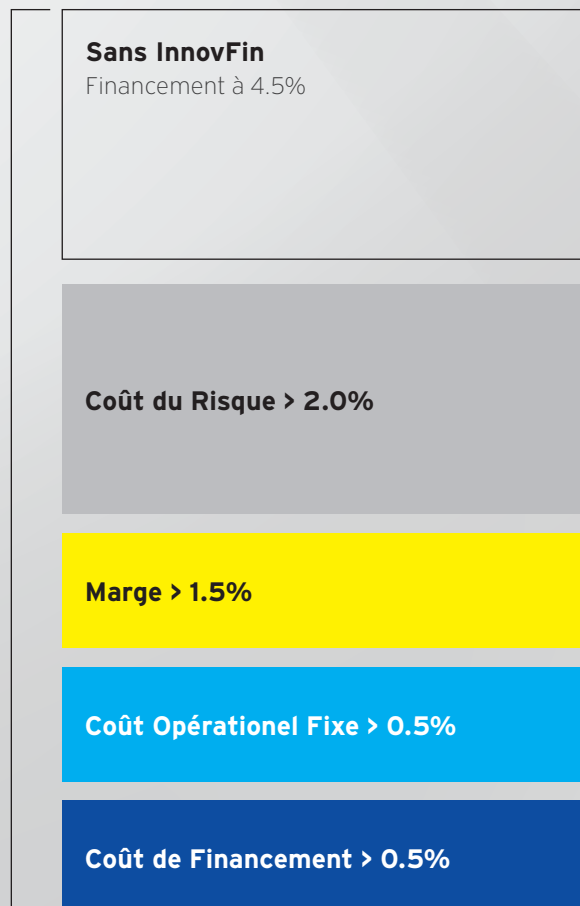
- Les PME ou petites ETI qui investissent dans la production, le développement ou la mise en œuvre
 - de produits, procédés ou nouveaux services ou substantiellement améliorés ; ou
 - de méthodes de production ou de livraison ; ou
 - des procédés organisationnelles innovants ;
- **ET** où il y a un risque d'échec technologique, industriel ou commercial.
- Les PME qui sont considérées comme « entreprises à croissance rapide », c'est-à-dire des PME dont l'effectif ou le chiffre d'affaires a augmenté d'au moins 20% par an au cours des 3 dernières années ; ou
- Les PME qui ont un potentiel d'innovation significatif et qui remplissent au moins un « critère d'innovation » sur un ensemble de critères d'éligibilité prédéfinis.

Quelles sont les instruments financiers éligibles ?

- Prêts à long terme, crédits-bails (lease) et lignes de crédit renouvelables
- Montant des prêts : min. 25.000 EUR - max. 7,5 Mio EUR
- Durée des prêts : min. 1 an - max. 10 ans

Composant standard d'un « pricing model » avec et sans InnovFin

Composant standard d'un model de pricing



Quelles opérations peuvent être financées ?

- Actifs corporels et incorporels
- Fonds de roulement
- Transmission d'entreprise

Comment les institutions financières peuvent-elles devenir intermédiaires pour la garantie InnovFin ?

- Le FEI a mis en place un appel à manifestation d'intérêt pour tous les intermédiaires financiers sur son site web officiel (www.eif.org)

Comment ce dispositif fonctionne-t-il ?

- Dans le cadre de la garantie PME InnovFin, le FEI fournit des garanties ou contre-garanties aux intermédiaires financiers pour couvrir les pertes potentielles d'un portefeuille de prêts aux PME.
- La garantie couvre jusqu'à 50% de la perte sur chaque nouveau prêt ou crédit-bail admissible.
- Grâce à la réduction du coût du risque, le FEI encourage les intermédiaires financiers à étendre le financement par emprunt à des conditions plus attractives.
- La garantie est offerte aux intermédiaires financiers à des conditions favorables grâce à une délégation totale et un traitement favorable du capital. De plus, les intermédiaires sont tenus de transférer une partie de cet avantage financier aux PME.

Comment le transfert des bénéfices du programme InnovFin SME Garantie vers les entreprises est-il assuré ?

- L'intermédiaire financier est tenu de transférer l'avantage financier aux PME et aux petites ETI à travers un taux d'intérêt réduit. (voir graphique ci-dessous)

Avec InnovFin

Financement à 3.75%

Réduction du coût du risque grâce à InnovFin

Coût du Risque > 1.25%

Coût de la garantie InnovFin: 0.5%
(ou 0.8% pour les petites ETI)

Marge > 1.5%

Coût Opérationnel Fixe > 0.5%

Coût de Financement > 0.5%

*50bps pour les PME sur la partie du prêt couvert par la Garantie InnovFin, 80bps pour les petites ETI

Qui sont les intermédiaires financiers au Luxembourg ?



Banque ING Luxembourg

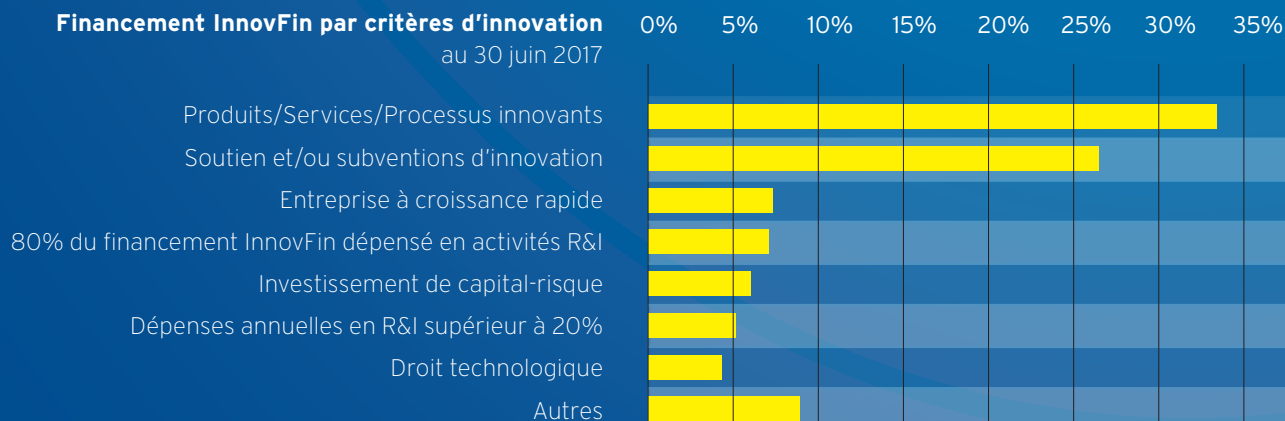


Banque BGL BNP Paribas



Banque Internationale à Luxembourg (BIL)

Financement InnovFin par critères d'innovation au 30 juin 2017



Cas pratiques de projets au Luxembourg dans le cadre d'InnovFin

Flen Health S.A.

Entreprise : Flen Health S.A.

Année de fondation : 2011

CEO : M. Philippe Sollie

Description : Développement, préparation et analyse, distribution et conditionnement de produits médicaux, pharmaceutiques et cosmétiques

Flen Health a contracté un emprunt auprès d'ING Luxembourg, soutenu et garanti par l'UE dans le cadre du programme InnovFin pour les entreprises innovantes.

Flen Health, créé en 2000, est un groupe familial international spécialisé dans la cicatrisation des plaies, basé dans la House of BioHealth à Esch-sur-Alzette, avec des filiales en Belgique, aux Pays-Bas, en Allemagne et au Royaume-Uni. Ses produits Flamigel® et Flaminal®, leaders sur le marché belge, sont aussi commercialisés dans d'autres pays via des distributeurs.

Son but est d'aider les patients souffrants d'inflammations ou d'infections par des traitements topiques innovants. La formule hydroactive colloïdale brevetée de Flamigel® rétablit et maintient l'équilibre hydrique dans tout type de plaie superficielle afin d'accélérer le renouvellement des cellules de la peau. Ainsi, la plaie cicatrise plus rapidement et le risque de formation de cicatrices est réduit. Flaminal® Hydro et Flaminal® Forte sont des Alginogels® enzyme, une catégorie de pansements au



mécanisme d'action unique puisqu'ils agissent simultanément sur tous les aspects de la plaie nécessaires pour assurer sa cicatrisation. Ce système enzymatique antibactérien unique et breveté rétablit l'équilibre bactérien de la plaie tout en favorisant une prolifération accélérée des cellules de la peau. Flen Health prépare le lancement de nouveaux produits, prévu fin 2018 et en 2019. L'emprunt InnovFin permet à Flen Health de grandir en Allemagne, tout en développant un projet de recherche novateur.



« ING attache beaucoup d'importance à l'accompagnement des PME innovantes : elle fût la première banque au Luxembourg à conclure un accord dans le cadre du programme InnovFin, afin de permettre un accès plus aisé au crédit à davantage d'entreprises.

Dès que Monsieur Sollie nous a parlé des activités de sa société, nous avons tout de suite été frappés par le caractère novateur de ses produits et par les efforts déployés en matière de recherche et développement. En effet, son entreprise a vocation à créer de nouveaux produits disposant de caractéristiques innovantes.

Flen Health fait donc typiquement partie des entreprises pouvant bénéficier du soutien du programme InnovFin.

Nous sommes ravis d'être le partenaire financier de Flen Health et de pouvoir l'accompagner dans ses projets novateurs. »

Bao Nguyen, Relationship Manager, ING Luxembourg

Saturne Technology S.à.r.l.

Entreprise : Saturne Technology S.à.r.l.

Année de fondation : 2001

Directeur : M. Walter Grzymlas

Description : Fournisseur de technologies dans le domaine de l'aéronautique civile et militaire, médical, la joaillerie, ainsi que l'Industrie Générale

Saturne Technology, une PME à taille humaine de 12 employés, a été fondée en 2001 par Walter Grzymlas, fort d'une longue expérience dans les procédés laser. La société est devenue rapidement un fournisseur de premier rang pour les plus grands clients dans le domaine de l'aéronautique civile et militaire, médical, la joaillerie, ainsi que l'Industrie Générale. Spécialisée dans les applications techniques comme le soudage, le perçage, la découpe et le rechargement laser et toujours à la recherche de l'innovation, Saturne Technology prend un virage à 360° en 2011 et se tourne vers l'impression 3D via la fabrication additive métallique.

Ces six dernières années, la fabrication additive s'est structurée peu à peu pour aller vers des solutions industrielles : prototypage, conception de pièces complexes, confection de pièces de rechange, mais aussi production en série. Si les avantages en termes de poids et de design de l'impression 3D ne sont plus à prouver, les investissements humains et matériels restent importants pour des raisons de modèle économique et industriel, et surtout de certification. Saturne Technology fabrique environ 650.000 pièces par an dont 20.000 pièces par le procédé de fabrication additive pour des clients divers. Une belle opportunité pour l'entreprise luxembourgeoise, car peu de sous-traitants dans ces différents domaines peuvent avancer de tels chiffres.

Avec une augmentation du CA de 30% par an, le directeur de Saturne Technology estime que sa connaissance de la fabrication laser l'a aidé à appréhender la fabrication additive. La courbe du CA devrait passer dans les 5 prochaines années de 18% à 50% de pièces réalisées en fabrication additive.

A ce jour, la société a 3 machines de fabrications additives métalliques dont la dernière a été financée à travers le dispositif InnovFin. Savoir innover, c'est aussi savoir prendre des risques, certes calculés et



le financement InnovFin a permis en 2017 d'investir EUR 2,3 millions en biens de production. La stratégie de développement de Saturne est un projet de grands investissements à moyen terme. Le financement InnovFin a contribué à favoriser le développement plus rapide de Saturne Technology sur des projets innovants sur du long terme.

Grâce au programme InnovFin et la confiance de la banque BGL BNP Paribas, la société Saturne Technology a pu prouver à tous ses clients sa solidité à investir et à avancer dans un développement sûr et durable pour l'avenir.



BIL et Paul Wurth InCub aident les jeunes entreprises luxembourgeoises à accéder à InnovFin

La BIL et Paul Wurth InCub, l'incubateur de Paul Wurth, se sont formellement associés en mai 2017 dans la volonté commune de créer au Luxembourg un écosystème favorable à l'émergence de sociétés innovantes, notamment de projets dits « InduTech » ou Industrial technologies (<http://indu.tech/our-indutech-pillars/>).

Pierre-Olivier Rotheval, Head of Innovation de la BIL, disait : « Nous associer avec Paul Wurth InCub pour faire émerger les pépites de demain de l'InduTech est gagnant-gagnant. C'est l'économie nationale dans son ensemble qui en bénéficie. »

Sébastien Wiertz, General Manager de Paul Wurth InCub, précisait : « Un partenariat avec la BIL permettra à Paul Wurth InCub d'avoir un acteur financier local à ses côtés pour aider au développement de notre écosystème. Il renforce notre collaboration actuelle et ensemble, je suis certain que nous favoriserons au mieux le développement d'entrepreneurs dans le secteur industriel au Luxembourg ».

Ce partenariat prévoyait notamment la mise à disposition d'outils de financement, dont les prêts pouvant bénéficier de la garantie InnovFin, ou encore l'échange d'expertises pour l'évaluation de projets.

Six mois plus tard, le premier bilan est positif. Les premiers dossiers de start-ups industrielles, qui postulaient pour des aides InnovFin auprès de la BIL, ont été évalués par Paul Wurth InCub. L'évaluation de ces dossiers ne se limitait pas seulement à une analyse critique des technologies et du marché de chaque start-up, mais comprenait aussi de multiples itérations de leurs business plans et d'échanges face-à-face pour comprendre entièrement les ressources et objectifs des jeunes entrepreneurs. Avec la connaissance du marché industriel et les compétences en ingénierie, Paul Wurth est capable de revoir un business model dans toutes ces facettes et challenger les start-ups avec plus d'expertise que les mentors habituels dont le profil est bien souvent générique.

En retour, les start-ups membres ou en échange avec Paul Wurth InCub sont régulièrement informées des supports financiers disponibles, tel que « BIL Start »,



InnovFin, et Digital Tech Fund. Les circuits courts qui existent entre Paul Wurth InCub et la BIL grâce à ce partenariat « win-win » garantissent le niveau de réactivité exigé par ces jeunes entreprises dynamiques.

Les partenaires continueront ce partenariat au bénéfice des start-ups « InduTech » afin de développer l'écosystème industriel au Luxembourg dont ils font partie, et soutiendra la création de nouvelles entreprises actives dans l'industrie 4.0 (Internet des objets, Augmented Reality,...), les Clean Tech (traitement des eaux, récupération de sous-produits industriels ou chimiques,...), ou encore dans la robotique et la gestion des ressources naturelles.



A propos des auteurs

Alessandro Tappi, Head of Guarantee, Securitisation & Inclusive Finance, European Investment Fund (EIF)

Philippe Sollie, CEO, Flen Health S.A.

Walter Grzymias, Director, Saturne Technology S.à.r.l.

Sébastien Wiertz, General Manager, Paul Wurth InCub

Jean-Marc Zahren, Project Manager, FEDIL